

347	Pour fournir les soldes nécessaires pour compléter les projets entrepris au cours des années financières précédentes et pour lesquels il n'est fait aucune provision spéciale dans le budget de 1947-48.	20,000 00
348	Pour l'achat d'un portrait de Sir Louis Davis	1,500 00

DÉMOBILISATION ET RECONVERSION

TRAVAUX PUBLICS

DIVISION DE L'ARCHITECTURE

561	Programme d'après-guerre—Dépenses occasionnées par la préparation de plans, devis, etc.	200,000
562	Réparations, modifications, administration et entretien des immeubles	1,000,000
563	Loyer de locaux	635,000
564	Meubles, etc.	25,000

DIVISION DE L'INGÉNIEUR EN CHEF

565	Programme de construction d'après-guerre—Dépenses pour levés, préparation de plans et devis	350,000
-----	---	---------

DIVISION DU TÉLÉGRAPHE

566	Ottawa—Service téléphonique	60,000
-----	---------------------------------------	--------

GÉNÉRALITÉS

567	Dépenses imprévues	10,000
-----	------------------------------	--------

POSTES

261	Administration	1,203,917 00
262	Bureau de poste, y compris les traitements et autres dépenses du bureau central et des bureaux urbains ainsi que les fournitures et le matériel des bureaux à commission.	30,838,101 00
263	Inspection et investigations	1,129,538 00
264	Service ambulante	14,826,490 00
265	Service du transport des dépêches par air et par terre.	17,028,943 00
266	Vérification de la recette, mandats de poste, bons de poste et caisse d'épargne; émission de timbres-poste et de bons de poste	2,197,996 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

267	Allocations de commisération aux employés blessés dans l'exercice de leurs fonctions, ou à d'autres personnes blessées dans l'accomplissement de fonctions se rattachant de quelque façon au service postal, ou en protégeant le courrier de Sa Majesté, ou aux personnes à la charge de ces employés ou autres personnes qui peuvent se faire tuer dans l'exercice de leurs fonctions; les versements ne devant s'effectuer qu'avec l'autorisation expresse du Gouverneur en conseil	5,000 00
-----	---	----------

Le MARDI 1er juillet 1947.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées en subsides intérimaires)

ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL DU CANADA

358	Administration	273,043 00
359	Services sur terre—en conformité de la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada, pour l'application des lois fédérales en général et autres dépenses imprévues	8,594,482 44